

## A LIRE

Les « Enjeux politiques de l'histoire coloniale » de Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeure émérite d'histoire contemporaine de l'Afrique. Le fait colonial n'en finit pas d'être un sujet de controverses. Doit-il, ou non, être intégré dans l'histoire nationale française et sous quelle forme ? Selon Catherine Coquery-Vidrovitch, le débat est mal posé. Car, écrit-elle, « le savoir sur l'histoire coloniale française est riche de travaux qui ont fait faire des bonds à nos connaissances depuis bientôt un demi-siècle ». Mais ces travaux sont peu, voire pas connus du grand public, mis à part l'histoire de la guerre d'Algérie. L'histoire coloniale est restée déconnectée de l'histoire de la France. Elle aboutit pourtant au « fait postcolonial ». Un terme qui « ne doit pas faire peur », assure l'auteure. D'autant moins que « ce qu'on appelle l'identité nationale », elle-même complexe, ne peut s'entendre sans sa part coloniale ».

A lire également, l'intéressant ouvrage d'Ivan Segré intitulé « La réaction philosémite ou la trahison des clercs », dans lequel ce docteur en philosophie qui se dit sioniste décrypte, dans son livre, les thèses de ces « idéologues » - Alain Finkielkraut, Alexandre Adler, Pierre-André Taguieff et bien d'autres encore - qui confondent pensée critique et antisémitisme...

## A VOIR

« L'assiette Sale ou : des Omi aux Amap », un film documentaire de 80 minutes écrit et réalisé par Denys Piningre. Chaque année, le département des Bouches-du-Rhône accueille 5000 ouvriers agricoles saisonniers étrangers. Sans eux, l'agriculture dans ce département n'existerait pas. Les conditions de travail, de logement et les salaires qui leur sont imposés sont souvent indignes. Le film décrit cette situation et remonte les mécanismes qui l'engendrent. Au passage, il fustige l'agriculture intensive, ses excès et les dangers qu'elle suscite, pour aboutir à la description des méthodes de la grande distribution. Pour vous le procurer, il vous suffit d'envoyer un chèque de 28 euros (25 pour l'achat du film et 3 pour les frais d'expédition, enveloppes et timbrage) à l'ordre de AMD DYPE, sans oublier de mentionner votre adresse postale pour l'envoi, et vous mettez le tout sous enveloppe adressée à Denys Piningre, 22 bis rue de la Réunion 75020 Paris.

## A REVOIR

« The Molly Maguires » de Martin Ritt qui ressort dans sa version longue. Ce film social nous replonge au 19<sup>ème</sup> siècle. Des anarchistes qui vengent les mineurs exploités sont infiltrés par la police... A voir ou à revoir !

## MANIFESTONS

22

**NANTES** Rassemblement devant la Préfecture à l'appel du Collectif de soutien aux Travailleurs sans-papier. Rendez-vous à 18 heures.

23

**PARIS** Projection-débat autour du documentaire engagé consacré au Plan Puebla Panama (PPP) outil « importé » des USA afin de piller les ressources naturelles (eau, semences...) de l'Amérique du Sud, sous couvert de développement économique. Rendez-vous à 19 heures, Fondation Gabriel Péri (11, rue Etienne Marcel, Pantin (93), Métro Hoche). Entrée libre. Le nombre de places étant limité, il est indispensable de s'inscrire par courriel à l'adresse : [projection@gabrielperi.fr](mailto:projection@gabrielperi.fr).

25

**MONTPELLIER** Début du 3<sup>ème</sup> Forum des Quartiers Populaires (jusqu'au 27 septembre). Rendez-vous au quartier du Petit Bard pour des rencontres, des débats, des concerts, des projections... Toutes les informations sur le site du FSQP : <http://fsqp.free.fr>

26

**PARIS** Réunions des Commissions Femmes, Séjour-Europe, Jeunesse et Nord/Sud de la Fasti. Rendez-vous à 14 heures au siège de la Fasti, 58 rue des Amandiers, 75020 Paris (métro Père-Lachaise).

26

**PARIS** Inauguration (en présendu Ministère de la Régularisation de tous les sans papiers, 14 rue Baudelique. Rendez-vous à 14 heures.

26

**ARCUEIL** 7<sup>ème</sup> édition du festival de films féministes Femmes en Résistance consacré cette année au thème de la lutte contre l'invisibilité des femmes. Toutes les informations sur <http://resistancesdefemmes.wordpress.com/>.

29

**PARIS** Lancement de la semaine du 25<sup>ème</sup> anniversaire du mouvement des Sans-Terre brésilien (avec le CRID et la Conf' Paysanne). Campement place Joachim du Bellay (Métro les Halles) pour découvrir l'histoire et les actions du MST et de ses partenaires ; exposition « Paysans sans terre : 25 ans de luttes » et une conférence-débat le 1<sup>er</sup> octobre à 18 heures, salle Jean Dame (17 rue Léopold Bellan 75002 Paris) : « Quel(s) modèle(s) d'agriculture pour notre avenir ? » en présence de représentants du Mouvement des Sans Terre, de la Conf' et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

10

**PARIS** Manifestation unitaire « Tou-te-s Ensemble pour la régularisation de toutes les personnes sans-papiers ». Départ à 14 heures du Ministère de la Régularisation 14 rue Baudelique (Métro Simplon - Ligne 4) en direction du Ministère de l'Immigration et de l'Identité Nationale.

17

**PARIS** Manifestation Nationale pour les Droits des Femmes. Rendez-vous Place de la Bastille à partir de 13 heures 30. Regroupement autour des drapeaux de la FASTI devant l'Hippopotamus.

# OUVRONS LES FRONTIÈRES

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ASTI



Gabriel Laurent - Photo: M. de la Bastie - Mouvement Social

Cette histoire pourrait s'intituler Chronique Ordinaire de la Chasse au Sans Papiers. Ali, algérien vit en France depuis près de 10 ans. Il est connu sur tous les marchés de Valence et des environs. Il y a quelques jours, l'impudent imprudent est renversé par une voiture de la maréchaussée. Ali est bien mal en point. Fort ennuyés, les pandores, sans même appeler les secours, le jette tel un ballot dans leur véhicule et filent toutes sirènes hurlantes vers le CHU de Valence. Radios. Le médecin est formel : Ali devrait subir de nouveaux examens, et rester une quinzaine de jours en observation au CHU. Mais voilà, entre temps, les gendarmes en ont référés aux policiers. Qui ni une ni deux débarquent et embarquent Ali sans ménagement. Direction les douillots locaux de la police pour une GAV dans le cadre d'une ILE - autrement dit une garde à vue dans le cadre d'une infraction à la Loi sur les Etrangers. Il faut bien faire du crâne (du chiffre dans la langue de Beauvau). Hortefeux veut des RESULTATS. Il n'a pas passé plusieurs mois au Ministère des Expulsions pour rien. Mais les lois sont parfois bien faites : un médecin est convoqué à chaque début de GAV. Bien sûr, certains, comme Ali Ziri, Lamine Dieng et bien d'autres encore, n'ont pas la chance d'arriver en vie au commissariat pour y rencontrer le médecin... Ali est donc ausculté. Le médecin déclare l'état d'Ali incompatible avec un maintien en garde à vue. Mais les policiers tiennent un sans papier et n'entendent pas le lâcher. Ils décident donc de conduire Ali au CRA de Nîmes. CRA-CHU même combat ? Toujours est-il qu'Ali, dont l'état ne permet pas un « transport », encore moins un séjour - même tous frais payés - en CRA est conduit en rétention à Nîmes. Heureusement, il est une fin humaine à cette histoire. Le Juge des Libertés ordonne qu'il soit relâché et annule la procédure. L'histoire ne dit pas si Ali est rentré en ambulance jusqu'à Valence... ■ (source Asti de Valence)

## EDITORIAL

Il y a quelques heures, les réseaux de soutien aux personnes sans papiers ont relayé une information glaçante ! Un juge - à Versailles - a fait procéder à l'arrestation, dans l'enceinte du Tribunal, d'une dizaine de sans-papiers venus soutenir l'un des leurs... Après les enfants chinois arrêtés dans les écoles, les réfugiés mineurs afghans laissés à la rue à Paris, les Erythréens gazés à Calais, l'Algérien renversé par les gendarmes et envoyé en CRA pour tout traitement (ou presque) à Valence, voici le Juge des Libertés qui envoie en prison. Décidément, la chasse à l'étranger les rend tous fous.

Dans un contexte où l'humour raciste refait son apparition - remarquée, dans un contexte où les migrant-e-s sont nié-e-s, déshumanisé-e-s, dans un contexte où selon qu'on soit noir ou arabe et pauvre ou blanc et riche, les forces du maintien de l'Ordre - économique, social et patriarcal - n'ont pas la même attitude envers vous, dans un contexte où la Françafrique étale complaisamment ses carambouilles (Bongo, Bolloré...)... le rôle, la mission du mouvement des Asti est plus importante que jamais. C'est pour cela que votre Fédération, soucieuse de vous aider dans vos actions de solidarité et de lutte aux côtés des personnes migrantes ou immigrées vous invite à venir dans les Commissions qui se tiendront le week end du 26 et 27 septembre. De son côté, l'équipe fédérale œuvre, autant que ses forces le lui permettent, à vous représenter dans les instances nationales. Mais seule une action conjointe de toutes les ASTI et de leurs partenaires, une implication de toutes et de tous dans les instances fédérales nous permettront de donner de l'ampleur à notre mouvement de lutte et de résistance contre la machine à expulser !

**Ouvrons les frontières** Bulletin mensuel d'information des Asti

édité par la FASTI, 58, rue des Amandiers, 75020 Paris 01 58 53 58 53

Une information à communiquer, une idée à partager, un appel à manifester à relayer ?

Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyez un courriel à [simon@arobasefasti.org](mailto:simon@arobasefasti.org)

Pour suivre l'activité de la Fasti en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à [informations@arobasefasti.org](mailto:informations@arobasefasti.org)

Rédaction et Mise en Page: Simon Mazurelle

Conseil et support technique : Ateliers et Chantiers Réunis

**LE BUREAU FÉDÉRAL**

**ASTI de BORDEAUX**

S'il fallait encore s'en convaincre : seule la lutte paye. Ainsi, Nouredine Allouche, membre du Collectif des Travailleurs Sans Papiers Bordelais, avait été arrêté à Bordeaux le 21 juillet et envoyé au CRA de Toulouse le lendemain. La mobilisation, orchestrée notamment par l'Asti de Bordeaux a permis qu'il soit libéré rapidement. Il a été finalement régularisé.

Autre victoire : la célébration, le 2 septembre à la mairie de Rauzan du mariage de M. C. et Mme E. Mariage auquel, le sénateur-maire UMP Gérard César avait refusé de procéder au début de l'année 2009. Alors que M. César avait été condamné pour atteinte à la liberté de mariage le 7 mai 2009 avec injonction de procéder à la célébration, l'union n'avait pas pu avoir lieu car, entre temps, M. C. avait été reconduit à la frontière. La demande de visa, immédiatement formulée par M. C. pour revenir en France afin de se marier, s'est heurtée dans un premier temps à un refus du consulat.

Ce n'est qu'après que le Conseil d'Etat ait été saisi en urgence, que le Ministère de l'immigration a enfin demandé au Consul de délivrer le visa. Heureux épilogue qui met fin à une atteinte abusive au droit du mariage.

Enfin, les membres de l'Asti de Bordeaux participe, chaque mois (le dernier mardi) de 18 h 30 à 19 h 30 au Cercle de silence contre l'enfermement des personnes étrangères dans les centres de rétention administrative, place Pey Berlan. ■

**ASTI de VALENCE**

Le 12 septembre dernier, L'ASTI de Valence organisait sa traditionnelle journée de réflexion intitulée « l'ASTI aux

Champs » en partenariat avec la communauté Emmaüs d'Étoile. Une journée conviviale à laquelle ont participé une soixantaine de personnes. Au cœur de l'été, la Commission Femmes de l'Asti de Valence a organisé une fête en mémoire d'Elsa, une jeune femme kazakhe dont la combativité et la joie de vivre marquent toujours celles et ceux qui ont eu la chance de la côtoyer à l'ASTI comme à la FASTI.

Durant l'été toujours, l'Asti de Valence a été confrontée à la situation très difficile de de familles Roms de Serbie. Chassées des structures d'hébergement après la rupture des financements étatiques. Ils ont durant un mois organisé un camps au terrain de l'Épervière avec le soutien de la mairie. Après l'expulsion de leurs maris, les femmes ont été fortement incitées à accepter l'aide au retour pour rentrer en Serbie. Elles ont dépouillés de leurs maigres possessions une fois la frontière franchie... Cette affaire a donné lieu à de nombreuses pressions sur les soutiens associatifs à ces familles. ■

**ASTI de VANVES**

Dimanche 13 septembre, l'ASTI a participé au Forum des Associations sur les pelouses du parc Pic, de Vanves. ■

**ASTI de NANTES**

Le GASProm-Asti de Nantes, dont l'autorisation de domicilier les demandeur-euse-s d'asile avait été contestée par la Préfecture a contre-attaqué et remporté, au coeur de l'été, une première victoire devant le Tribunal Administratif... Affaire à suivre. Le 10 octobre prochain, le GASProm organisera son Assemblée Générale. Rendez-vous à partir de 9 heures au local de B17.

Enfin, la Commission juridique de l'ASTI de Nantes organisera le 21 septembre au soir une formation sur l'accueil et l'orientation des personnes en demande d'asile à Nantes : les missions et limites d'AIDA, les contraintes des associations. Cette formation se déroulera en présence de travailleur-euse-s sociaux-les d'AIDA. ■

**ASTI de SAINT-QUENTIN**

Le 24 octobre prochain, 21 jeunes dont 7 de la mission locale, souvent en échec social et 14 autres dont les parents sont originaires du village de Lobaly (Sénégal) partiront, pour un séjour de rupture, dans ce village situé au nord du Sénégal. L'un des buts poursuivis par ce voyage est de créer du lien entre les parents et les jeunes qui vivent la culture de « l'entre deux ». ■

**ASTI de COLOMBES**

L'ASTI de Colombes et sa Commission Femmes ont obtenu de la Préfecture des Hauts-de-Seine l'organisation d'un rendez-vous trimestriel sur les dossiers femmes victimes de violence. Par ailleurs, l'ASTI a déposé 13 dossiers Femmes et fonde des espoirs sur une issue positive. Enfin, le 26 septembre prochain, la Commission Femmes de l'ASTI de Colombes organisera une rencontre et une collation à l'occasion de la fin du Ramadan. ■

**ASTI de CREST**

Le 26 septembre au matin, l'ASTI organisera une formation juridique avec Maître Costa. ■

## Faites un geste solidaire : achetez l'agenda *Ritimo* 2010

Cette année encore, la FASTI a été partenaire de l'agenda des Solidarités Internationales édité par RITIMO (Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale).

Vous y retrouverez deux textes défendant la ligne politique du Mouvement des Asti : le premier sur le Délit de Solidarité contre lequel la FASTI se bat au sein du Collectif des Délinquants Solidaires.

Le second sur les Femmes et le Droit d'Asile rédigé par Odile Schwertz-Favrat. Vous y trouverez également des illustrations réalisées par la Commission Femmes de l'Asti de Valence. ■

L'agenda Ritimo sera disponible à partir du 12 octobre au prix de 10 euros. Réservez en un (ou plusieurs) dès à présent auprès de la FASTI en appelant le Siège au 01 58 53 58 50 ou en envoyant un courriel à [coordination@fasti.org](mailto:coordination@fasti.org).



La FASTI, suite au Congrès d'Aix-en-Provence a repris son travail : création d'outils, mise en relation et mise en valeur des Asti, représentations dans les différents collectifs nationaux... chaque militante, chaque militant est invité-e à participer aux Commissions organisées à la fin du mois et à s'inscrire aux différentes rencontres qui auront lieu d'ici la fin de l'année 2009.

## Du côté de la Fédération...

### BUREAU FEDERAL

Odile Schwertz-Favrat, présidente de l'Asti de Valence a été cooptée par le Bureau Fédéral au titre de la région Rhône-Alpes. ■

### COLLECTIF DELINQUANTS SOLIDAIRES

Claudine Louis, une commerçante ariégeoise vivant à Foix avait été arrêtée et mise en garde à vue pour être venue en aide à Obaïdullah Samari, un jeune Afghane de 16 ans et demi en errance depuis plusieurs semaines...

Passible de 30.000 euros d'amende et d'une peine de prison ferme de 5 ans sous le chef d'inculpation « d'aide au séjour d'un étranger en situation irrégulière » selon l'article 622-1 du code CESEDA, Claudine Louis a été relaxée, le 8 septembre dernier... ce dont le Mouvement des Asti et toutes les personnes solidaires des migrant-e-s ne peuvent que se réjouir.

En juin, la Fasti, représentée par Odile Schwertz-Favrat - de l'Asti de Valence, a été reçue avec les autres membres du Collectif « Délinquants Solidaires » regroupant une vingtaine d'associations par M. Besson.

Une nouvelle réunion est prévue au Ministère de l'Immigration le 18 septembre prochain. Nous y défendrons notre position : la suppression de l'article 622-1 du CESEDA. ■



REPRESENTATION auprès des CSP

Simone Rivolier, militante de la FASTI représente, auprès des différents collectifs

de personnes sans papier le Mouvement des ASTI et défend les positions de notre fédération dans les réunions unitaires. Depuis l'expulsion de la Bourse du Travail, elle se rend chaque semaine au Ministère de la Régularisation de tous les sans papiers, rue Baudelique (Métro Simplon). ■

### COMMISSION SEJOUR EUROPE

Les 26 et 27 septembre, la Commission Séjour qui s'appelle désormais Commission Séjour-Europe se réunira. Ses membres travailleront notamment sur la création d'un questionnaire destiné aux ASTI.

Le 30 octobre prochain, la Commission Séjour sortira un quatre page sur les mariages mixtes. A la fin du mois de novembre une formation sur les recours sera organisée.

Vous pouvez contacter la Coordinatrice de la Commission Séjour, Salamata Ly, par courriel [comsejour@fasti.org](mailto:comsejour@fasti.org) ou par téléphone au 01 58 53 58 44. ■

### COMMISSION FEMMES

La Commission Femmes se réunira les 26 et 27 septembre prochains. Il y sera notamment question de la manifestation nationale du 17 Octobre pour l'égalité des Droits des Femmes (*Voir dans le calendrier des manifestations*).

Par ailleurs, une Rencontre Nationale Femmes (mixte) sur la question de l'accueil des Femmes dans les Asti sera organisée les 5 et 6 décembre. Un quatre pages sera édité à l'issue de cette rencontre dans le courant du mois de décembre.

Vous pouvez contacter la coordinatrice de la Commission Femmes, Yasmine Flitti, par courriel [comfemmes@fasti.org](mailto:comfemmes@fasti.org) ou par téléphone au 01 58 53 58 45. ■

### COMMISSION JEUNESSE

La Commission Jeunesse est réactivée. Le week-end de Commission des 26 et 27 septembre sera l'occasion pour toutes celles et tous ceux qui veulent œuvrer, dans le cadre de la FASTI à des actions en direction des plus jeunes sont attendu-e-s. ■

### COMMUNICATION

La FASTI a rejoint la galaxie Facebook... Votre Fédération y dispose désormais d'un avatar (Solidarité FASTI) et vous pouvez devenir son « ami-e ».

Par ailleurs, une page FASTI est en cours de rédaction pour l'encyclopédie participative en ligne *Wikipédia*. ■

### Solidarité avec Annie Mwamb Kaj



Jeudi 17 septembre, Annie Mwamb Kaj, membre de l'ASTI de Valence, pilier de la Commission Femmes de la FASTI est passée devant le Tribunal administratif de Grenoble.

Depuis qu'elle a fuit le Congo où elle avait été arrêtée et emprisonnée pour son rôle dans une association qui venait en aide aux femmes victimes de violences, Annie demande le statut de réfugiée. Mais voilà sa demande a été rejetée pour « manque de preuve ». Elle est aujourd'hui sous le coup d'une OQTF.

Malgré les dizaines de lettres de soutiens, rédigées par des élu-e-s, l'Etat et le Préfet refuse de faire le moindre geste. Aujourd'hui, Annie a besoin d'argent pour payer son avocate et pour survivre.

### SOUTENONS ANNIE !

Envoyez vos dons pour Annie à l'ASTI de Valence (BP 818 26008 Valence Cedex). L'ASTI vous fournira un reçu fiscal si vous le désirez.